



# La Gazette des Cuais

Mars 2008

Conseil Municipal :

- DUPIN Bernard, maire :
- GIRARD Jean Sylvain, 1er adjoint
- MESSI Daniel, 2ème adjoint
- REMOND Jacques
- VICHOT Isabelle
- DUPIN Jocelyne
- REMOND Patrice
- PECHOUX Laetitia
- CHARNIER Christian

**Dans ce numéro :**

- Quel avenir pour la Commune ?* 1
- Evènements 2008/2009* 2
- Un logo pour ESSIA* 3
- Entretien, voirie, entretien du patrimoine* 4
- Cimetière* 4
- Aménagement environnemental* 4
- Projets cœur de village* 5
- SIE L'Heute la roche* 5
- Défibriateur automatique* 5
- La CCRO et infos utiles* 6

**Population légale au 1er janvier 2010 :**

Pop. municipale : 60  
 Pop. comptée à part : 2  
 Population totale : 62

**Population réelle au 1er janvier 2010 :**

68

dont 8 mineurs et 18 seniors de 70 ans et plus

... et environ 15 en résidence secondaire

## Quel avenir pour la commune ?

Le Maire, Bernard DUPIN

Chères cuaises, chers cuais, Quelques mois se sont écoulés depuis le renouvellement du Conseil Municipal et ma nomination de Maire. Ainsi, fort de la confiance de la majorité des conseillers, j'assume depuis mes fonctions avec le souci du bien-être de tous, en toute solidarité, et avec le but de faire de ce village un « village à vivre ».

1 Sans précipitation et sans prise de risque financier, j'assume la gestion de notre patrimoine municipal et, au regard des attentes de la population, j'introduis les projets nécessaires au développement maîtrisé de la commune.

2 Le bilan 2008-2009 est plutôt

positif avec une gestion financière équilibrée.



Les ressources étaient l'impôt, le bois, la carrière et les loyers.

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement étaient : les travaux de voirie et d'entretien de l'assainissement; le défibrillateur automatique; l'équipement de la mairie; l'entretien du cimetière

avec l'extension du columbarium et la création du jardin du souvenir; l'amélioration des outils de gestion...

Les dossiers importants pour 2010 sont : la mise aux normes d'accessibilité, la redistribution des espaces municipaux avec création d'une salle d'activité polyvalente, la rénovation et l'extension du parc locatif, la création d'une place de la mairie et de parkings, et l'adaptation de la voirie du « cœur de village »...

Je continuerai à utiliser les compétences des conseillers et je vous tiendrai informés entre autres dans ce journal qui a enfin vu le jour...

Avec mes meilleurs vœux.

## Maire, Adjoints et délégations :

Maire	DUPIN Bernard	03 84 44 25 71 (mairie) 06 28 76 81 71 (portable)
1er Adjoint : environnement, fêtes, manifestations...	GIRARD Jean Sylvain	03 63 33 31 38
2ème Adjoint : voirie, assainissement, entretien patrimoine...	MESSI Daniel	03 84 44 24 53 / 06 35 90 28 63
Communauté de Communes de la Région d'Orgelet (CCRO)	DUPIN B., titulaire GIRARD J.S., suppléant	
SIE L'Heute la Roche Syndicat des Eaux	MESSI Daniel, titulaire REMOND Patrice, titulaire REMOND Jacques, suppléant VICHOT Isabelle, suppléante	03 84 44 29 66 03 84 44 20 58 03 84 44 20 51
SICTOM	REMOND Jacques, titulaire DUPIN Jocelyne, suppléante	03 84 44 23 68
SIDEC	GIRARD Jean Sylvain, titulaire CHARNIER Christian, suppléant	06 76 47 28 60

## Evènements

### Alerte chimique



PC mobile

Samedi 30 mai 2008, des pompiers spécialisés dans la prévention des risques chimiques sont intervenus sur la commune suite à la saisie de la Préfecture par le maire.

Six maisons dont la mairie ont été évacuées, envahies par une odeur forte et persistante d'hydrocarbures et de solvants. La forte montée des eaux semble être impliquée et



produits entreposés dans un atelier inondé. Le gaz ainsi formé ne présentait pas de toxicité pour l'homme mais un niveau à risque suivant la densité observée.

Les gendarmes entendirent

des personnes sans nous apporter d'explications formelles, le gaz se dilua sans qu'une analyse de la composition soit diffusée et le réseau d'eau potable apparemment non pollué ne nécessita pas d'alerte alimentaire.



### Renaissance du Foyer Rural

**Par délibération du Conseil Municipal une subvention de 1000€ a été accordée au Foyer Rural pour l'année 2009**

Le foyer rural était en sommeil depuis plusieurs années. Des habitants, gonflés d'énergie, ont décidé de relancer l'association et le bureau fut vite constitué : Françoise ROBERT, présidente, René CHOVELON, vice-président, Jocelyne DUPIN, trésorière, Oriane

MESSI, secrétaire.



Et depuis septembre 2008, un vent vivifiant souffle sur notre village. Les uns soulignant la

bonne ambiance, les autres la qualité produite : sortie marché de Noël à MONTBELLARD, marchés de Noël d'ESSIA, vide-grenier, 14 juillet, sortie aux Floralies de BOURG, gym douce...

Le lien social se solidifie en faisant de ces rencontres citoyennes de réels moments de bonheur.



60 personnes en 2008



### 14 juillet 2008/2009

Le 14 juillet nous permet de commémorer la naissance de la république, née non sans violence de la chute du pouvoir absolu. Les citoyens que nous sommes, pierres angulaires de la république, se souviennent...

A ESSIA, le 14 juillet est devenu traditionnellement le temps de la rencontre citoyen-

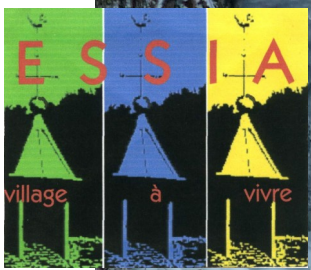
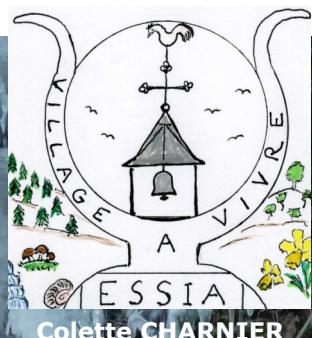
ne. Le déjeuner pris en commun sur la place en 2008 et sous le préau en 2009, reste très investi.

La météo n'est pas toujours au rendez-vous, qu'importe l'ambiance est là. Notre « DJ » met la musique de fond, les convives s'occupent du reste avec un véritable

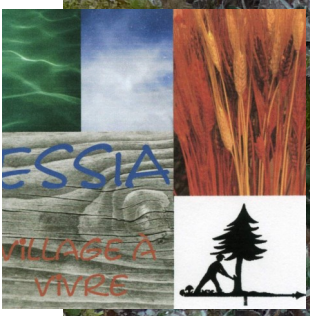


80 personnes en 2009

désir de rencontrer l'autre : respect mutuel, authenticité relationnelle. La notion de village prend tout son sens et la notion de citoyen s'affirme.



# UN LOGO POUR ESSIA



La synthèse : le logo

## Assainissement, voirie et entretien du patrimoine



Dégradations à l'intersection du CV n°4 et du Chemin du Chénard

Si notre système d'épuration est classé obsolète, le décanteur-digesteur rempli correctement ses fonctions. ESSIA n'est pas un point noir pour son assainissement. Les boues ont été évacuées cette année et la clôture, coté ruisseau, refaite. Il n'y a pas urgence à remplacer, mais nous étudierons un nouveau système dans les années qui viennent avec les services compétents de la préfecture.

Deux arrêtés concernant le CV n° 4 ont été pris : route non-déneigée et stop (à l'intersection avec la D 168).

L'aire de retournement des camions du SICTOM au Château d'eau a été dégagée des 140 m<sup>3</sup> de terres et de roches.

Le chemin du Chénard a été refait sur 70m ainsi que les accotements du CV n° 4 avec talutage et curage des fossés attenants. La pose d'un tuyau annelé (30cm X 12m) en traversée de la piste forestière canalise l'eau de la source et préserve ainsi le che-

min.

Le chemin Nord de la Petite Combe a été élargi et nivelé. Un arrêté d'interdiction de circulation avec des engins sur les chemins forestiers en période humide a été pris. L'accord du maire sera sollicité avant tout débardage.

Enfin, le toit du réduit à l'arrière de la mairie a été entièrement refait.

### ARTHENAS : Tarifs salle des fêtes (réservation à la mairie)

- WE du vendredi soir au lundi AM = 200 €
- Journée isolée WE = 107 € et semaine = 77 €
- Chauffage WE = 40 €, journée = 25 €, 1/2 j.- soirée = 15 €
- Vaisselle = 23 € - Verres « réception » = 5 € les 100 ( 0,05 € l'unité)

## Cimetière

Le nouveau règlement intègre la loi du 19 décembre 2008. Quelques extraits (la totalité, 14 pages, est consultable en mairie) :

- inhumations autorisées pour les 4 catégories de personnes suivantes :

- décédées sur le territoire,
- domiciliées sur la commune,
- possédant localement une sépulture familiale,
- françaises de l'Etranger ins-

crites sur les listes électorales d'ESSIA;

- autorisation préalable de l'autorité municipale pour toute inscription, épitaphe ou emblème;
- le caveau provisoire, pour le séjour maximum de 3 mois d'un corps ou d'une urne, est gratuit;
- les cases du columbarium pour 2 urnes maximum ne sont concédées qu'au dépôt d'une urne;
- le jardin du souvenir, prévu pour la dispersion des cendres est

géré et entretenu par la municipalité...

En 2009, les portails (toujours ouverts) ont été rafraîchis et le sous-bassement du monument aux morts consolidé.

2010 verra l'extension du columbarium, la mise en place du jardin du souvenir, le scellement d'un banc, la plantation d'un arbre aux feuilles persistantes, ainsi que l'amélioration des outils de gestion et de suivi en mairie.

### Tarifs Cimetière

#### Concessions terrain

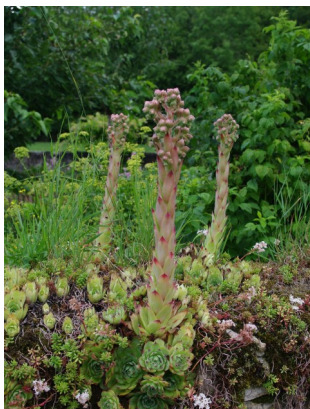
2m<sup>2</sup>/50 ans : 80 €

2m<sup>2</sup>/30 ans : 40 €

#### Columbarium

Case/15 ans : 400 €

## Aménagement environnemental



La JOUBARDE « protégée de la foudre », cicatrise et lutte contre la migraine.

Les abords du village paysagés, la voirie et les espaces municipaux aménagés et équipés, le fleurissement systématisé et entretenu, l'embellissement de nos espaces pour soi-même et les autres, participent à la vitrine du village et ainsi reflètent le caractère de ses habitants.

La réussite de la qualité environnementale d'ESSIA améliorera la qualité de vie des cuais et sera un

atout de charme pour les personnes de passage. Les 4 entrées du village sont à soigner

particulièrement ainsi que la place de la mairie, la rue de la Vallée, le cimetière, la Fontaine Neuve, l'ancien jardin de l'instituteur et



aussi le lavoir à la Corne. Le projet « cœur de village » nous aidera comme la mise en place d'un Comité de fleurissement et la mobilisation de tout un chacun

dans l'amélioration paysagère et l'entretien des espaces privés et de leurs abords. Jean-Sylvain GIRARD & Bernard DUPIN

## Projets : cœur de village et locaux municipaux

A l'automne 2009, sur fond de mise en conformité et de recherche de ressources nouvelles, nous avons chargé l'architecte conseiller du CAUE de réaliser un diagnostic suivi de propositions concernant :

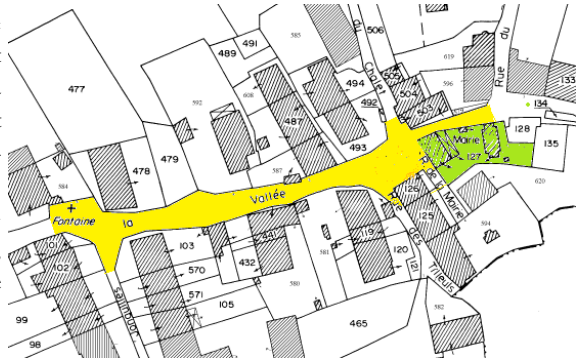
- le déplacement de la mairie et la création d'un espace d'activités et de rencontre;
- l'aménagement du cœur de village et la place publique;
- les secteurs de développement possible et mesuré du village à court, moyen et long terme.

Cette étude sera présentée au Conseil Municipal et à la population début 2010 et associera d'autres partenaires comme l'ATE-SAT (DTT), le SIDEC et l'AJE-NA...

La mairie sera probablement relogée, la place requalifiée sans parking, de nouveaux espaces de stationnement identifiés, des logements créés et d'autres rénovés, une aire de retournement pour les cars aménagée, une voirie sécurisée... Et en parallèle une réflexion est menée sur la valorisation des produits de la

scierie locale et de la forêt communale : chauffage bois, réseau de chaleur.

Des zones d'intérêt public ainsi que des secteurs favorables à la construction à moyen et long terme seront déterminés.  
*Bernard DUPIN*



## SIE L'Heute la Roche (Syndicat des eaux)

Le SIE a dû gérer des dégâts sur le réservoir de MIREBEL durant le WE de Pentecôte. Ainsi que sur une conduite entre ARTHENAS et ESSIA qui a eu pour conséquence de vider le réservoir de SAINT MAUR. Il a été décidé d'investir dans un projet d'équipement en matériel de détection des fuites. La conduite qui traversait le terrain d'exploitation de la carrière d'ESSIA a été supprimée. Des

travaux sont en cours le long du chemin de TREPUGNAT pour enfouir la nouvelle canalisation, jusqu'à un nouvel échangeur à la hauteur du carrefour ARTHENAS-ESSIA. L'entreprise PENTITJEAN est chargé des travaux.

De plus, des travaux de forage réalisés sur les zones de captage déjà existantes se sont avérés concluants avec un débit supérieur à 30m3/heure.

Concernant la commune d'ESSIA, il a été convenu entre le MAIRE et le Président du SIE, et validé par le Conseil, de déplacer et de remplacer les canalisations traversant les terrains privés en cours de construction ou urbanisables (Au GOYAT et chez Mr Jessy CASSABOIS jusqu'au Château d'eau).

Les délégués : Daniel MESSI et Patrice REMOND

### Tarif de l'eau 2010 :

augmentation du tarif de 28 à 33 centimes d'euro le m<sup>3</sup>

### Solidarité au peuple haïtien

La commune d'ESSIA dans le cadre de l'Association des Maires de France a cotisé à hauteur de 300€ au fonds de concours mis en place par le Centre de Crise du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes visant à soutenir les associations et les ONG mobilisés.

## Installation d'un défibrillateur automatique

En cas d'arrêt cardiaque, la défibrillation est le seul traitement, mais le SAMU ou les pompiers arriveraient trop tard. Ainsi face à ce risque sanitaire, la municipalité a décidé d'installer sur la commune un **défibrillateur automatique**. Celui-ci, simple à utiliser, avec une petite formation adaptée de la population, se présente comme le meilleur atout

contre cette « urgence médicale absolue ». C'est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie. Son rôle est d'analyser le **rythme cardiaque** et si nécessaire de délivrer un choc électrique appelé également **défibrillation**. Le boîtier est relié à **deux électrodes collantes** (patch) à disposer sur la poitrine de la victime. Les électrodes permet-

tent de **recueillir le rythme cardiaque** et de **délivrer le choc électrique**. Seul l'appareil décide de délivrer le choc. Les seules actions possibles sont d'allumer ou d'éteindre l'appareil. Une invite vocale dicte les ordres au(x) témoin(s).  
*Jean-Sylvain GIRARD*



# Mairie d'ESSIA

Permanence tous les lundis de 15h à 17h et les vendredis de 14h à 17h

2 Rue de la Combe  
39270 ESSIA

Secrétaire : Mme DELAVENNA Valérie  
Téléphone Secrétariat : 03 84 44 25 71  
Téléphone Maire : 06 28 76 81 71  
Télécopie : 03 84 44 25 71  
E-mail : [mairie.essia@wanadoo.fr](mailto:mairie.essia@wanadoo.fr)

LA GAZETTE DES CUAIS : Bulletin municipal semestriel-Parution en Janvier et Juillet- Mairie d'ESSIA, 2 rue de la Combe-39270 ESSIA-Directeur de la publication et rédacteur en chef : le Maire. Rédacteurs : conseillers municipaux. Ce numéro a été tiré à 80 exemplaires.

## Une pensée à nos disparus

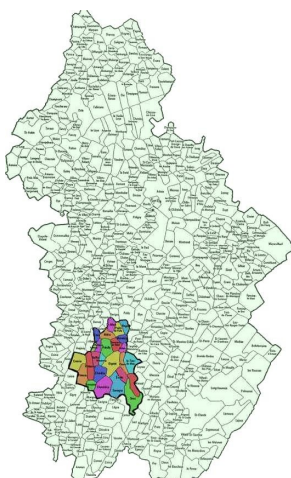
Catherine MARTIN, secrétaire de mairie, décédée le 19 avril 2008 dans sa 55ème année

Henri GIRARD, maire de 1971 à 2001, décédé le 18 juillet 2008 dans sa 72ème année

Roland CHARNIER, décédé le 29 octobre 2009 dans sa 77ème année

### CCRO

4 Chemin du Quart  
BP 35  
39270 ORGELET  
Tél. : 03 84 25 41 13  
E-mail :  
[cc@orgelet.com](mailto:cc@orgelet.com)



Le JURA et la Communauté de Communes de la Région d'ORGELET

### 25 communes :

ALIEZE, BEFFIA, CHAMBERIA, CHAVERIA, CRESSIA, DOMPIERRE SUR MONT, ECRILLE, ESSIA, MARNEZIA, MERONA, MONTANA, NANCUISE, NOGNA, ONOZ, ORGELET, PIMORIN, PLAISIA, POIDS DE FIOLE, PRESILLY, REITHOUSE, ROTHONAY, SAINT MAUR, SARROGNA, LA TOUR DU MEIX, VARESSIA.

### Bureau :

Président : Jean CARRON

Vice-présidents : Chantal LABROSSE, Yannick CASSA-BOIS, Frank GIROD

Membres : Jean Luc LALLEMAND, Gilbert BOUILLIER, Maryvonne BOULMER, Marcel BRIDE, Bernard DUPIN, Anne HEBERT, Claude VANDROUX, Christian VUILLET.

### Compétences obligatoires :

Aménagement de l'espace / Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté

### Compétences optionnelles :

Protection de l'environnement / Politique du logement et du cadre de vie / Equipements culturels, sportifs, scolaires et périscolaires / Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.

### Compétences supplémentaires :

CIAS / Entretien des espaces verts et du patrimoine communautaire / Communication / Information

### En cours :

Création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité des espaces publics

Pôle d'accueil et de services

Acquisition de la « maison Rosset »

Aménagement des bureaux de la CCRO, de relais d'assistantes maternelles et du Pôle d'accueil et de services

## Numéros utiles

Pompiers	18	Police secours	17
SAMU	15	Médecin de garde	3966

Centre Hospitalier	03 84 35 60 00
Gendarmerie ORGELET	03 84 25 41 57

Centre anti poison de LYON	04 72 11 69 11
Centre anti poison de STRASBOURG	03 88 37 37 37
Assistance personnes âgées	0800 02 05 28

SDEI (eau)	0810 82 68 26
ERDF : dépannage électricité	0810 33 30 25
ERDF : infos incidents	0811 01 02 12
Telecom	1013

## Déchetterie d'ORGELET

Lundi et mercredi	14h/17h	Téléphone :
Samedi	9h/12h et 14h/17h	03 84 35 58 17

## SICTOM Collecte des bacs en 2010 / ESSIA

Bacs gris	Vendredi toutes les semaines	Téléphone :
Bacs bleus	Vendredi semaines impaires	03 84 86 16 16

## La Communauté de Communes de la Région d'ORGELET